



Bulletin Municipal de

Cabrières d'Avignon

› Coustellet

Janvier

2024

Belle Année
"2024"



URBANISME
P. 08

**PROJET
INTERGÉNÉRATIONNEL**
P. 12

**TRAVAUX
VOIRIE**
P. 16

02 Sommaire



Cours de l'école maternelle de Coustellet, après travaux

Les articles, photos et illustrations sont sous la responsabilité des signataires. Merci aux participants de ce numéro de janvier.



Mairie

04 90 76 92 04

mairie@cabrieresdavignon.fr

www.cabrieresdavignon.fr

Édito 03

Vie municipale 04 à 17

Cérémonies	04
CCAS	04
Sécurisation Voirie	05
CCFF	05
Énergie électrique	06
Conseil Municipal des Jeunes	06
Élections Européennes 2024	06
Opération Grand Site	07
Affouage	07
750 euros	07
Urbanisme	08
Sinistre Sécheresse	09
Nouvelles venues	09
SIRTOM	10
Focus / Éric Mathieu	11
Patrimoine	11
Résidence intergénérationnelle	12
Le Collège	13
École du Village	14
École de Coustellet	15
Les Travaux / Voirie	16

Vie associative 18 à 26

Calavon Omnisports	18
Handi-Run	18
L'Atelier des Cigales	19
Shanti Yoga	20
Luberon Karaté club	20

Calavon FC	21
C•R•A	21
Les Amis du Patrimoine	22
Chorale La Senancole	22
La Cabrette	23
Les amoureux de la Valse	23
Cabro d'Or	24
Foyer Rural	25
Page Blanche	25
Téléthon	26
L'APACC	26

Vie économique 27

Actions Professionnels	27
Le Ravito de Gillou	27
El Store	27

Vie culturelle & festive 28 à 31

Rugby	28
Agenda	29
Karaoké	29
Comité Festivités	30

État civil 32

Contacts 32

Cabrières d'Avignon

› Coustellet

Bulletin municipal de Cabrières d'Avignon | Janvier 2024

Cours Jean Giono • 84220 Cabrières d'Avignon • 04 90 76 92 04 • communication@cabrieresdavignon.fr

Directrice de la Publication : Delphine CRESP

Comité de rédaction : Françoise MATHIEU, Philippe TABOULET, Jean-Philippe HENRY, Camille TRUC, Martine VIGLIONE

Ont participé à ce numéro : les élus, le personnel municipal, le PNRL, LMV, les associations, les professionnels et des administrés.

Conception • Réalisation • Impression : Compo Typo Relief • L'ISLE-SUR-LA-SORGUE • 04 90 38 16 49 certifié IMPRIM'VERT

Imprimé sur papier 100% PEFC

Crédits photos : Mairie de Cabrières d'Avignon, rédacteurs, FreePik. Tirage : 1200 ex. Reproduction des textes et photos interdite



Mme Dominique Santoni Présidente du Département de Vaucluse lors de l'inauguration de l'aménagement du carrefour giratoire le 5 décembre 2023.

Chères cabriéroises, Chers cabriérois,

Garder le cap que nous nous sommes fixé.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2024!

2024, sera l'année du Dragon: une année propice aux prises de risques, aux projets d'envergure, aux aventures un peu folles et aussi aux Arts et spectacles en général.

La phase 1 de notre projet intergénérationnel est lancée: 6 lots, à destination de jeunes ménages ayant un projet de vie dans notre village, seront vendus d'ici quelques semaines. Six familles vont venir enrichir notre population, amener de la jeunesse, faire vivre nos écoles et nos commerces de proximité.

Nous avons fait l'acquisition d'un minibus électrique: des navettes à destination des personnes âgées ou en difficulté de mobilité, sont mises en place gratuitement afin de se rendre chez nos commerçants Cabriérois, ainsi qu'au pôle médical situés à Coustellet. N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie pour plus d'informations.

La saison estivale 2023 a particulièrement brillé. Encore bravo à l'équipe du comité communal des festivités, au foyer rural et aux nombreuses associations qui font vivre notre village tout au long de l'année. L'année 2024 s'annonce tout aussi animée: vous trouverez dans cette édition, la liste des différents événements et animations déjà programmés. J'espère vous y voir nombreux: il y en a pour tous les goûts et tous les âges!

Côté travaux, 2024 sera axée sur la sécurité: l'important chantier de requalification du chemin des Parties (en commun avec la commune de Gordes) va être engagé, et différentes zones de la commune vont être aménagées afin de faire ralentir les véhicules et favoriser les mobilités douces.

Grâce à une gestion saine et rigoureuse de la collectivité, nous pouvons maintenir un haut niveau d'investissement, sans augmenter les impôts locaux. Cela, alors que nous traînons un héritage particulièrement lourd, principalement dû à un emprunt de 500 000 euros contracté en 2019 pour construire une nouvelle cantine surdimensionnée...

Avec mes élus, nous gardons le cap que nous nous sommes fixé: être à vos côtés, améliorer votre quotidien, vous soutenir et vous protéger.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle année, j'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés, et qui nous manquent quotidiennement. L'amour ne disparaît jamais, il est le moteur qui nous permet de continuer à avancer.

Je vous souhaite, à nouveau une belle année 2024!

Bono annado!

Fidèlement,

Votre Maire,

« Si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain: rappelons-nous que la patience est le pilier de la sagesse »

- Frédéric Mistral -

Delphine CRESP

Maire de CABRIÈRES D'AVIGNON
Vice-Présidente de Luberon Monts de Vaucluse



Cérémonies

› Justes parmi les nations, Yvon Darriès, 11 Novembre



Marie et Attilio Garagnoli, Justes Parmi les Nations, cérémonie nationale du 16 juillet.



Cérémonie en l'honneur d'Yvon Darriès, héros de la résistance, 2 août.



Cérémonie du 11 novembre, Devoir de Mémoire.

CCAS



L'année 2023 s'est terminée joyeusement avec l'atelier Yoga du rire, le goûter organisé pour les anniversaires des 80, 90 et 100 ans et les colis de Noël distribués à nos 250 séniors de plus de 75 ans.

La semaine bleue, qui a connu un franc succès, leur a permis aussi de partager un repas à la cantine avec les enfants des écoles.

La semaine bleue constitue un moment privilégié pour sensibiliser et valoriser la place des aînés dans notre société et met en avant l'importance des liens entre les générations. Pour l'occasion, un repas intergénérationnel a été organisé entre les enfants de l'école de Coustellet et les séniors. La réalisation de ce projet a été une franche réussite, entre 6 et 7 séniors se sont inscrits chaque jour. L'ambition de la commune est désormais de retenir l'expérience intergénérationnelle avec l'école du village.

Durant l'année 2024, de nouveaux ateliers seront mis en place. Ils seront annoncés dans les prochaines brèves.

Depuis le 18 janvier, nous vous proposons

l'atelier Sommeil en 5 séances de 2 heures. Certains souhaiteraient qu'il soit organisé des après-midi « jeux » (scrabble, cartes, ...). Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Pour les personnes sans moyen de locomotion, le minibus sera à disposition le vendredi de 11 heures à 12 heures pour Coustellet-Cabrières (inscriptions obligatoires).

Merci pour l'accueil fait à nos calendriers.



Nous vous rappelons que tout don fait au CCAS est déductible des impôts.

Pour tout renseignement ou inscription, accueil de la Mairie 04 90 76 92 04

L'équipe du CCAS



Sécurisation Voirie

› Zone de Circulation apaisée

Dans le cadre de la sécurisation de nos voies communales, notamment celles dédiées à la mobilité douce et celles empruntées par nos jeunes en route vers le collège, nous avons décidé de mettre en place une Zone de Circulation Apaisée. Cette infrastructure reliera le nouveau rond-point au collège du Calavon. L'objectif de ce dispositif est de favoriser une cohabitation raisonnée entre les véhicules et les cyclistes sur une distance d'environ 250 mètres.

En raison de la topographie contraignante de cette portion de la D110, qui rend difficile l'implantation d'une piste cyclable dédiée, cette zone sera sécurisée par des plateaux traversants à l'entrée et à la sortie, ainsi qu'une signalétique renforcée. Par le biais d'un Arrêté Municipal, nous aurons la possibilité de faire passer cette voie de départementale en communale, ce qui réduira la vitesse autorisée à 30 km/h. Mise en œuvre prévue au cours de l'année 2024.

Jean-Philippe HENRY



CCFF

› Promotion du Comité

Vous avez peut-être aperçu le camion-citerne orange du CCFF qui se déplaçait en 2023 dans le village de Cabrières et dans les chemins forestiers.

En juillet-août, les 19 bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts ont parcouru des centaines de kilomètres pour patrouiller tous les jours, pour repérer le moindre départ de feu.

Heureusement l'été 2023 s'est passé sans encombre et aucun feu n'a ravagé notre forêt communale.

Pour nous aider, venez rejoindre ce comité, pour poursuivre ce travail en 2024.

Les premières formations commencent en janvier.

Les dossiers d'inscriptions sont à déposer en mairie. Toutes les informations vous seront données pour le constituer.

Merci d'avance.

Pierre LABAN



Énergie électrique

► Pour une meilleure gestion

La consommation annuelle d'énergie électrique de la municipalité s'élève à 217 000 kWh, englobant le patrimoine bâti ainsi que l'éclairage public. Cela se traduit par une dépense totale de 48 400 € TTC en énergie électrique finale (chiffres consolidés pour l'année 2022). Ce montant représente 74 % des dépenses en énergie toutes confondues de la commune. Bien que notre village affiche une consommation inférieure à la moyenne nationale pour le patrimoine bâti, l'éclairage public reste quant à lui au-dessus de cette moyenne (22 % contre 16 %). Et ce, malgré la mise en place par la municipalité des extinctions nocturnes.

La transition complète vers l'éclairage LED pour l'éclairage public, réalisée grâce au Fond Vert au cours du deuxième trimestre de 2023, permettra aussi de réduire les puissances souscrites dans nos contrats. De plus, notre engagement à maintenir la sobriété des décorations de fin d'année, en choisissant celles qui consomment moins, s'inscrit dans notre démarche. Il est essentiel de souligner que l'objectif n'est pas d'augmenter le nombre de décorations simplement parce qu'elles consomment moins, car cela équivaldrait à maintenir la même consommation qu'auparavant, ce qui n'est évidemment pas le but recherché...

Ces initiatives combinées devraient avoir un impact significatif sur notre consommation d'énergie et contribuer à maintenir raisonnablement les coûts associés à cette thématique malgré les hausses de prix conjoncturelles.

Jean-Philippe HENRY (Source SEDEL - PNRL)



Conseil Municipal des Jeunes

► à Paname !

L'année 2023 a filé comme l'éclair pour nos élus du CMJ.

Toujours pleins de projets et d'idées à proposer de la part de nos jeunes élus. Certains pourront voir le jour en 2024. Nous vous en laisserons la surprise.

Afin de clôturer leur mandat, qui prendra fin en février prochain, les membres du CMJ et leurs accompagnateurs ont pu découvrir une autre facette de Paris, un peu moins officielle cette fois-ci... balade en bateau-mouche, pique-nique au pied de la tour Eiffel, visite de l'Arc de Triomphe et de la tombe du soldat inconnu.

Ce fut une journée intense mais les enfants sont revenus ravis et emplis d'histoires.

Sandrine POURCEL



► Élections Européennes 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs 81 eurodéputés au Parlement européen.

Pour la France, elles auront lieu le 9 juin 2024.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales, si ce n'est pas déjà fait.

Opération Grand Site

› Exposition publique

L'opération Grand Site est un projet visant à définir autour de La fontaine de Vaucluse une zone protégée par le label « Grand Site de France ». Ce site comprend cinq communes : Fontaine-de-Vaucluse, Saumane, Lagnes, L'Isle-sur-Sorgue et Cabrières-d'Avignon. Cette protection concerne la Nature et les Paysages en incluant le patrimoine bâti dans la zone. Cette protection s'applique à la mise en valeur du site tout en le préservant contre le tourisme intensif.

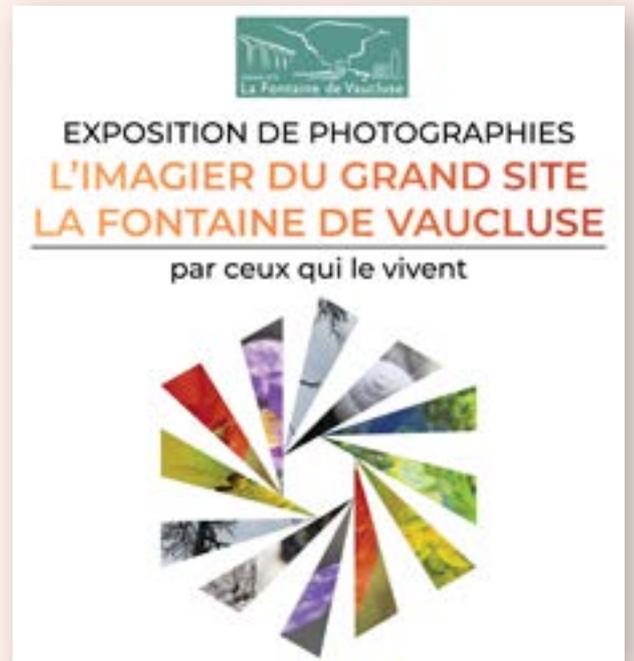
Ce projet se concrétise par de nombreuses actions définies lors de la mise en place.

La commune de Cabrières possède une partie ouest de ces forêts qui est incluse dans le site protégé. Elle agit à travers deux principales actions :

- La mise en valeur des circuits touristiques (ex : sentier botanique)
- La protection et restauration du bâti en pierre Sèche (Le mur de la peste) ;

Le 16 février à 18 heures aura lieu le vernissage d'une exposition de photos réalisées dans chacune des cinq communes, dans le cadre d'un atelier auquel ont participé des photographes amateurs habitant également dans ces cinq communes.

Pierre LABAN



Affouage

› Gestion sylvicole

L'affouage est la possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants, permettant ainsi aux habitants d'accéder à une ressource énergétique à faible coût.

Des coupes affouagères sont mises en vente pour l'année 2024 au prix de 80 euros le lot.

Le tirage au sort permettant l'attribution des lots sera effectué le samedi 3 février à 10 heures en mairie.

Il sera suivi d'une visite sur site.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie 04 90 76 92 04.



750 euros

› Déjections canines

C'est désormais le montant dont vous allez devoir vous acquitter en cas de non-respect de l'obligation de ramassage des déjections canines.

Cette mesure est malheureusement nécessaire face au manque de civisme de certains propriétaires.

Pour rappel : des bornes de distribution de sacs sont disponibles en différents lieux de la commune et ils sont gratuits.

N'hésitez pas à vous en servir !

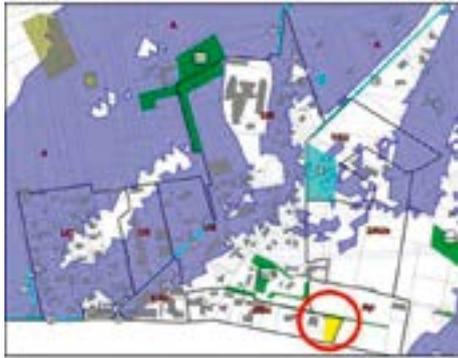


Urbanisme

Le point sur les révisions allégées et Modifications du PLU

Rappel: Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) initial a été approuvé le 23 juillet 2019.

Une première révision allégée a été lancée le 23 septembre 2020 pour supprimer le périmètre de la servitude la zone « non aedificandi » à l'entrée Est sur la parcelle A 303 qui représente une partie du site appartenant à l'Hôtel-Restaurant « L'Oasis » qui est classé en zone Ubc.



(photo Révision allégée N° 1)

Ainsi, l'objectif était d'intégrer ce terrain dans un secteur ne permettant que la réalisation d'aménagements ou de constructions en lien avec l'hôtel (parking, piscine, ...), en limitant fortement la hauteur et la surface d'éventuels bâtiments techniques (pool-house,...). Cette révision a été approuvée le 15 septembre 2021 par le Conseil Municipal.

Une seconde révision allégée a été lancée le 17 février 2021 pour redéfinir le nouveau classement de la parcelle D265 suite à la décision du Tribunal Administratif de Nîmes en date du 8 décembre 2020 d'annuler son classement initial en zone N (naturel).



(Photo Révision allégée N° 2)

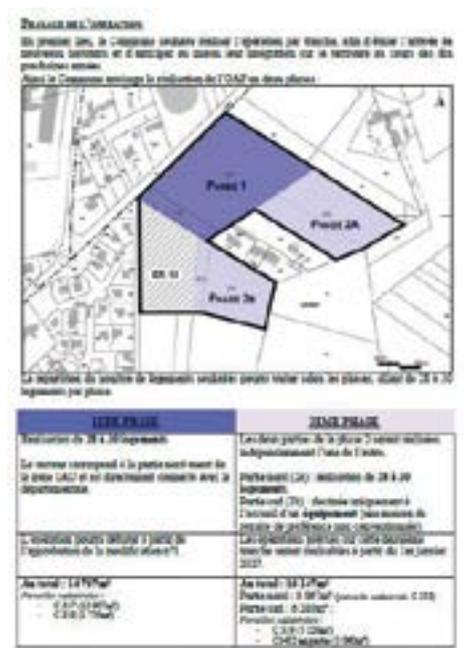
Cette révision a été approuvée le 6 avril 2022 par le Conseil Municipal.

Par arrêté municipal du 15 février 2021, Madame Le Maire de Cabrières a lancé également une modification simplifiée du PLU sur 2 thématiques :

- Revoir le principe d'aménagement de la zone 1AU située à Coustellet: Ce secteur constitue l'extension de la zone constructible du hameau de Coustellet en bordure de la route de Gordes. Lors de l'élaboration du PLU, une réflexion portant sur l'organisation future de ce secteur avait été menée, et traduite dans les pièces réglementaires du PLU. Aujourd'hui, sans modifier l'objectif initial, la municipalité souhaite définir une organisation différente en faisant évoluer l'OAP, ainsi que le règlement de la zone 1AU. En premier lieu, la Commune souhaite réaliser l'opération par tranche, afin d'étaler l'arrivée de nouveaux habitants et d'anticiper au mieux leur intégration sur le territoire au cours des dix prochaines années. C'est pourquoi la Commune envisage d'une part la réalisation de l'OAP en deux phases et d'autre part le remplacement de l'équipement hôtelier par une maison de retraite:



(photo Modification OAP N° 1 et 2)



- Affiner les dispositions relatives aux panneaux photovoltaïques: lors de l'élaboration du PLU, il a été indiqué pour l'ensemble du territoire communal que les panneaux solaires pouvaient être autorisés dès lors qu'ils n'étaient pas visibles depuis la voie publique. Aujourd'hui, la municipalité souhaite définir des règles différenciées en fonction des secteurs de la commune et de leurs enjeux, afin de concilier au mieux le développement des énergies renouvelables et la préservation de la qualité du patrimoine et des paysages. Sur cette partie, la Commune travaille en étroite collaboration avec les Bâtiments de France notamment pour le secteur situé dans le chœur du village à proximité du château. Cette modification a été approuvée le 6 avril 2022 par le Conseil Municipal.

Une troisième révision allégée a été lancée le 13 juillet 2021 pour affiner la délimitation de l'espace identifié au titre de l'article L.151-23 du CU identifié « EV6 ». En effet, lors de l'élaboration du PLU, au sud du village, un espace a été identifié au titre de l'article L.151-23 du CU sur des terrains communaux. Il s'agit d'un espace vert ludique où le caractère naturel domine (uniquement quelques équipements légers).

Cette identification a pour objectif de préserver ces espaces plantés à proximité du cœur villageois.

Or, il s'avère que la délimitation de cet élément intitulé EV6 intègre des espaces qui ne constituent aucunement des espaces verts (route, parking, terrain de sport stabilisé...). Aussi, afin d'être cohérent entre l'objectif de protection recherché et la délimitation de l'EV6, le périmètre de ce dernier sera affiné afin que ne soient maintenus en EV6 uniquement les espaces présentant un caractère d'espaces verts (planté et/ou engazonnés).



(photo Révision allégée N° 3)

Cette révision a été approuvée le 12 décembre 2022 par le Conseil Municipal.

Par délibération n° 2022-059, en date du 30 novembre 2022, le conseil municipal a décidé de prescrire la déclaration de projet avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (DPMEC), conformément aux dispositions des articles L.153-54 et suivants du code de l'Urbanisme dont l'objet est de permettre la réalisation d'un projet de parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière au sud du village. Une concertation publique a été organisée du 24 avril au 12 mai 2023 et le Conseil Municipal a délibéré le 14 juin dernier pour tirer le bilan de cette concertation et arrêter le projet de mise en compatibilité du PLU

(photo MEC).



Nous sommes en attente de la programmation d'une enquête publique portant à la fois sur le Permis de construire et sur la procédure de DPMEC du PLU.

Par arrêté municipal du 28 juin 2023, Madame Le Maire de Cabrières a lancé également la modification simplifiée N° 1 du PLU dont l'objet est de rectifier une erreur matérielle. En effet, le plan de zonage figurant dans le dossier d'approbation de la révision allégée n° 3 du PLU comportait une erreur, dans la mesure où les parcelles cadastrées A316 et A317 avaient été classées en zone A alors que ces 2 parcelles étaient classées en zone UCa lors de l'approbation du PLU et qu'aucune procédure d'évolution du PLU n'a porté sur ce secteur depuis.



(photo Modification simplifiée N° 1)

Cette modification a été approuvée le 7 septembre 2023 par le Conseil Municipal.

Nous vous tiendrons, bien entendu, informés de l'évolution de la procédure DPMEC toujours en cours.

Françoise MATHIEU

Nouvelles venues

» En mairie de Cabrières

Nous sommes ravis d'accueillir Madame Gaëlle GUEIDON au sein du service urbanisme. Gaëlle s'est découverte une passion pour l'urbanisme lors d'un stage qu'elle a effectué à la mairie. Elle a suivi de nombreuses formations pour être opérationnelle. Nous avons décidé de continuer l'aventure avec elle. Madame GUEIDON est impatiente de rencontrer les usagers et de pouvoir les aider dans leurs projets d'urbanisme.

Étudiante en Master 1 « Administration Publique » à l'Université de Montpellier, Noémie a intégré, en septembre, les services de la Mairie de Cabrières d'Avignon en alternance pour deux ans, dans le but de mettre en application les connaissances acquises lors de sa formation. Elle a pour ambition de se présenter aux différents concours de la fonction publique. Déjà engagée auprès de la fonction publique, elle est aussi réserviste en gendarmerie depuis 2020.



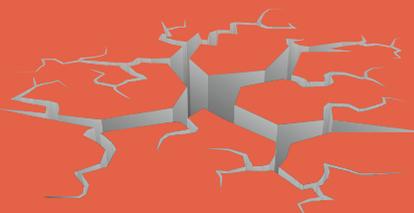
Noémie

Gaëlle

SINISTRE SÉCHERESSE

Suite aux sécheresses successives de ces dernières années sur notre région et si vous avez des fissures sur votre maison, nous vous demandons de venir vous signaler en mairie.

Suite à cette démarche, la Mairie pourra déclencher une action utile et primordiale pour vos déclarations en assurance.





SIRTOM

La gestion saine de nos végétaux et déchets de cuisine : le tri à la source des biodéchets

La loi AGEC de 2020 pose à compter du 1er janvier 2024 l'obligation pour la population (particuliers et professionnels) de traiter séparément les biodéchets, tels que les déchets fermentescibles issus des jardins et de la cuisine. Il convient donc de ne plus les mêler aux ordures ménagères. Cette initiative offre de nombreux avantages, tant sur le plan écologique qu'économique. En effet, les déchets déposés dans les bacs d'ordures ménagères saturent ces derniers et restreignent l'accès pour tous les usagers. Qui plus est, ces déchets sont traités par incinération, procédé à la fois coûteux (pour le contribuable!) et nuisible pour l'environnement.

Pour ce qui est des déchets verts de jardin, les habitants sont invités à les apporter en déchetterie. Il est bon de rappeler que la carte d'accès est gratuite et permet jusqu'à 24 dépôts annuels. De surcroît, ces déchets sont récupérés par les agriculteurs locaux, ce qui permet de maîtriser le coût pour la collectivité par rapport à la gestion des ordures ménagères, et par conséquent de réduire l'impact sur la fiscalité locale.

Une obligation à compter du début de l'année 2024

En ce qui concerne les restes de cuisine, le compostage s'impose comme une solution naturelle, écologique et économique. Dans notre région, majoritairement rurale, c'est l'option la plus judicieuse pour traiter ce qui représente près du tiers de nos déchets

quotidiens, selon la dernière étude menée par le SIRTOM de la Région d'Apt dans son plan de prévention des déchets.

Nous pouvons trier le verre depuis près de 40 ans et les emballages depuis 20 ans. La loi AGEC, dite loi anti-gaspillage, vient renforcer nos efforts en vue de réduire drastiquement le volume de nos déchets.

Le SIRTOM développe actuellement des sites de compostage collectif dans la région, spécialement conçus pour les groupements de maisons sans jardin ou espace vert privatif. Par ailleurs, des ateliers gratuits sont offerts à ceux pratiquant le compostage chez eux, pour les accompagner et les aider à optimiser cette démarche. Saviez-vous que le coût unitaire d'un composteur est de 80 €? Conscient de cet investissement et pour encourager la démarche écologique, le SIRTOM a pris la décision depuis 2003 de subventionner ce coût et propose le composteur individuel à seulement 21 € pour les usagers, prenant ainsi à sa charge 60 € par unité.

Si vous êtes intéressé par l'achat d'un composteur à ce tarif avantageux, ou si vous souhaitez démarrer un projet de compostage collectif dans votre quartier, hameau ou lotissement, n'hésitez pas à contacter le maître composteur du SIRTOM, M. Patrice BOUT, au 06 98 93 67 47. Il sera présent afin d'étudier la faisabilité de votre projet et vous fournir toutes les informations nécessaires pour le mener à bien.

contact@sirtom-apt.fr
<https://www.sirtom-apt.fr/>
04 90 04 80 21



» Tribune de l'opposition

Les Conseillers Municipaux de l'opposition n'ont pas souhaité utiliser leur droit à l'expression dans ce Bulletin Municipal, comme l'article 83 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) le leur permet.

Focus

› Nos Cabriérois ont du talent !



Une passion devenue réalité

Éric Mathieu, enfant du pays a toujours eu la passion des oliviers. Son père Hubert, dit qu'il a été baptisé avec un rameau d'olivier.

Il a acheté sa première oliveraie en 1988 dans le lieu-dit Le Colim bou, appellation qu'il a gardée pour le nom de son huile. C'était une oliveraie abandonnée répertoriée en 1840 qui avait subi de plein fouet le gel de 1956.

Après 32 ans passés dans l'armée de l'air, il prend sa retraite et prépare sa reconversion en passant un certificat élémentaire en oléiculture au CFPPA de Saint Rémy de Provence.

Passionné, il s'investit beaucoup dans la filière oléicole. Ainsi, il est devenu depuis 2015 président du Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse qui est une association loi 1901 qui appuie techniquement les producteurs d'olives amateurs ou professionnels via des journées d'échanges et de formations et des bulletins techniques.

Il est également administrateur à France Olive (Association Française Interprofessionnelle de l'Olive) et au CIVAM de Cavail lon (Centre d'initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural).

Il participe au salon de l'agriculture, à la foire de Brignoles (où il a, d'ailleurs, eu en 2021 2 médailles pour ses huiles), au concours des huiles d'olives de la Région Sud en tant que membre de jury pour l'attribution de médailles.

Aujourd'hui, Éric Mathieu possède 650 oliviers qu'il mène, avec son épouse, de main de maître et avec un grand professionnalisme. Avec une production moyenne de 6 tonnes, il propose 2 huiles très appréciées, un fruité vert intense issu d'olives triturées dans les 3 jours après la récolte avec un goût d'artichaut cru, très herbacé et son fameux fruité noir issu d'olives mûrées avec un goût d'olives noires aux arômes d'artichaut cuit, truffe, amande...

**Vente à la propriété sur RDV
(contact Éric Mathieu 06 63 32 81 26)**

Patrimoine

› Sauvetage du tableau « Christ en croix »

Le patrimoine requiert toute notre attention pour en préserver la valeur. Le risque de le voir disparaître est réel. Il est de notre devoir collectif d'œuvrer à l'entretien, à la restauration et à la valorisation de ce patrimoine.

« Le Christ en Croix » est le dernier tableau non rénové situé dans notre église Saint Vincent. Ce tableau a pu avoir été peint dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Extrêmement abîmée, la toile nécessite un véritable sauvetage et un budget particulièrement conséquent.

Afin de sauver le tableau, toujours dans le souci primordial de la préservation de notre patrimoine, nous avons décidé de nous associer avec La Fondation du Patrimoine afin de lancer une souscription courant 2024.

De nouvelles informations vous seront données dans le courant de l'année à cet effet.

Nous comptons dès à présent sur votre générosité.



Résidence intergénérationnelle

► Une première étape pour financer le projet de la commune

Qui va piano, va sano, notre commune aurait préféré accélérer le temps, mais les obstacles administratifs et financiers sont nombreux pour ce projet.

Après les études préparatoires de faisabilité et simulations, la solution d'une offre de mixité intergénérationnelle franchit une première étape en ce début d'année 2024. La commune a obtenu le permis d'aménager (PA8402523S003) sur la parcelle n°D947, un terrain lui appartenant provisoirement dénommé: « Le stade », un terrain en contrebas de l'emplacement de la Mairie, à proximité de l'école et du Grand Geas.

Si notre préoccupation est d'encourager les jeunes ménages à rester chez nous, et accueillir leurs enfants, conserver nos écoles et nos classes, animer les commerces, encore faut-il que ces ménages puissent se loger. La Mairie fait ainsi face à une demande régulière de logements et de terrains à bâtir. C'est un intérêt marqué pour le « bien-vivre » de Cabrières. Toutefois les réponses sont loin d'être aisées tant pour l'offre disponible que par les possibilités de financement des ménages, en particulier avec une envolée des taux d'emprunt.

Cette première tranche va permettre de lancer la mise en vente de six lots viabilisés à construire, ayant vocation à s'adresser à des ménages primo-accédants, disposant de préférence d'un lien avec la commune de Cabrières par leur lieu de résidence ou leur travail actuel. Chaque lot, de superficie quasi-identique, est proposé à la vente pour un prix de 100 000 €. Chaque bénéficiaire pourra choisir son constructeur sous réserve de respecter le cahier des charges du lotissement.

Dès le lancement de l'offre officielle, probablement en cette fin de janvier, communiquée notamment sur le site de la mairie, par les panneaux lumineux de la commune, et le site Facebook, chacun pourra soumettre sa candidature après avoir pris connaissance du règlement détaillé avec ses droits et obligations. Un barème de points est proposé dans le règlement pour déterminer les ménages prioritaires, une



solution adoptée par d'autres communes pour des projets similaires, avec au besoin tirage au sort. L'ensemble de la procédure est encadré par un huissier désigné par la commune qui proclamera les résultats en séance publique. La mairie n'interviendra nullement dans la sélection des candidatures. En outre, tous les ménages soumettant leur candidature seront classés de telle manière qu'en cas de retrait ou défaillance, le candidat suivant sur la liste sera attributaire du lot. Des mesures de sauvegarde sont prévues pour prévenir les reventes trop rapides. La volonté communale est naturellement la transparence.

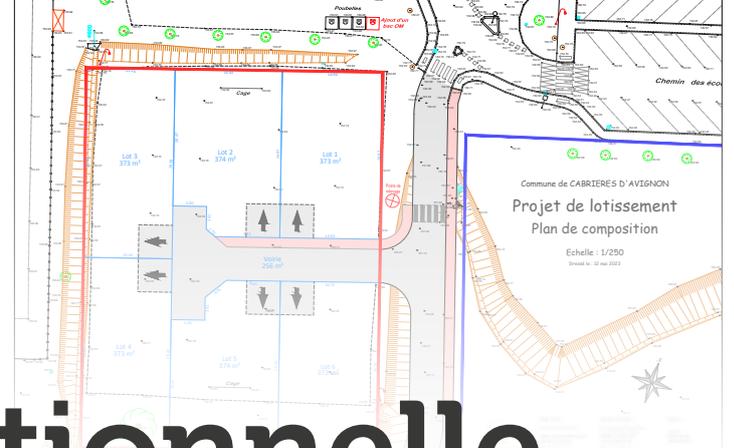
Ce premier lotissement engendre une charge préalable de l'ordre de 230 000 €, autofinancée à ce stade par la trésorerie communale. Après la cession des six lots, le produit financier serait un peu inférieur à 400 000 €, à obtenir vers le 1^{er} trimestre 2025, le temps de parfaire la signature des actes authentiques.

Une seconde tranche sera ensuite lancée, avec une autre vente de lots à construire, cette fois juste en face de l'école. Ce projet est en cours de travail. Il devra dégager une seconde source de financement à encaisser cette fois sur 2026.

Avec les fonds disponibles, la commune lancera alors le troisième volet, sur un dernier terrain mitoyen de la seconde tranche, visant à offrir des logements en location à des seniors. Nombre de lots construits, viabilité du projet, loyers, modes de gestion administrative, seront à définir.

L'objectif financier est de limiter le recours à l'endettement municipal dans un environnement économique de taux d'emprunt non encore prévisibles, en apportant les meilleures réponses de location, en nombre et types de logements.

Comme on le comprend, l'enchaînement des opérations est imposé par la contrainte de la disponibilité financière de la commune qui supporte, dans le même temps, d'autres charges d'investissement. Dégager des ressources, les réemployer pour nos jeunes et moins-jeunes, proposer des foyers à nos anciens ne pouvant envisager de financer l'achat d'un logement, tout en restant attentif aussi à l'équilibre des finances communales: Une ambition en droite ligne avec le programme de l'équipe communale choisie en 2020.





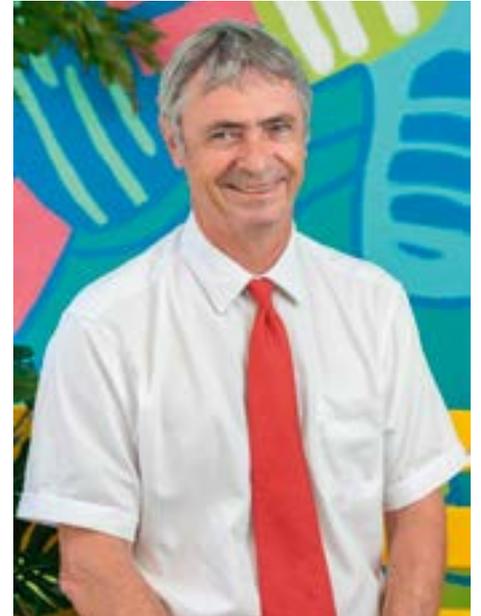
Au collège...

► Un nouveau principal au collège Lou Calavoun de Cabrières !

Le Collège du Calavon accueille à cette rentrée un nouveau Principal, M. Jean-Claude PELTIER. Interviewé par les jeunes reporters de l'établissement, celui-ci partage son expérience originale, faite de 32 années d'exercice à l'étranger, dans les Centres culturels français du Kenya aux Émirats en passant par la Hongrie, et dans des lycées français de Madagascar au Maroc en passant par l'île Maurice.

M. PELTIER se dit très heureux de ce retour en Provence, une région magnifique, et déterminé à réussir sa mission au sein du Collège du Calavon. Il y apprécie particulièrement la qualité des équipes, la motivation des élèves, le suivi des familles, la coopération constructive avec les représentations de l'État, Département, Mairies, Associations.

Ses objectifs sont simples et peuvent se résumer en quelques mots : créer un climat de confiance et fixer collectivement un cap ambitieux, encourager et faciliter la dynamique des projets culturels, scientifiques et sportifs au service de l'excellence des élèves ! Nous lui souhaitons pleine réussite.



► Cross du Calavon

Le 16 novembre s'est déroulé sur le stade stock-car de Cabrières le traditionnel cross du Collège du Calavon. L'équipe d'EPS avait concocté un superbe parcours, à la distance adaptée aux différentes catégories d'âge. En plus des 700 élèves du Calavon, les organisateurs ont eu le plaisir d'accueillir des écoliers de 5 communes : Cabrières bien sûr, mais aussi Gordes, Murs, Oppède et Goult !

L'ambiance était à la fête malgré un temps chagrin d'automne... En témoignent les encouragements constants, les performances remarquables, l'état d'esprit irréprochable. Bravo à tous les participants, merci à l'équipe municipale pour son aide précieuse et à l'année prochaine !



► Hommage

Lundi 16 octobre se sont tenus au Collège du Calavon les hommages à Dominique Bernard, Samuel Paty, ainsi qu'aux autres personnels victimes de la barbarie dans nos établissements scolaires. Dans chaque classe, un temps pédagogique de réflexion, de dialogue et d'écoute a été organisé par les professeurs. La Communauté scolaire s'est ensuite recueillie à 14 heures pour une minute de silence. Les maires de notre secteur se sont associés le soir à l'hommage avant de travailler avec l'équipe de direction de l'établissement sur des sujets de préoccupation commune : sécurité des arrêts de bus, stages professionnels, formation des agents en milieu scolaire, suivi des élèves, ...

Les personnels de l'établissement ont été touchés par les nombreux témoignages de solidarité et de soutien, lesquels renforcent notre détermination commune à défendre nos principes de liberté et nos valeurs humanistes.

Jean-Claude PELTIER - Principal du Collège Vallée du Calavon



Dans nos écoles



À l'école du village...

La cour de l'école du village fait peau neuve

En septembre, nous avons eu la chance de recevoir l'artiste graffeur Thomas Allemand, alias SeeS, pour une rénovation des tracés de notre cour. Il a accepté de venir discuter avec les élèves de CE2/CM pendant près de deux heures et d'expliquer son parcours professionnel, son œuvre et le projet correspondant aux réalisations de notre école, à savoir remettre en couleur « l'escargot et ses trente-et-une cases » et créer une « marelle » à sa manière.

Tous les élèves de l'école ont eu ensuite la chance de le voir travailler et de découvrir peu à peu leur nouvel espace de jeu. Les enfants ont vite inventé leurs propres règles et la cour s'est embellie.



Rando

Comme chaque année, la classe des CP-CE1 randonne autour de Cabrières, à la recherche de nombreuses bories afin de découvrir notre patrimoine provençal.



La Batucada des CM

Justine Gallou de La Gare de Coustellet nous a proposé un partenariat avec la compagnie Amuzik pour créer des instruments à partir de matériaux recyclés et découvrir les rythmes de la Batucada, projet financé par la DRAC.



Depuis le début de l'année scolaire, les élèves ont apporté toutes sortes d'emballages (bombonnes et bouteilles d'eau, canettes, pots...) et en novembre Djib et Damien de la compagnie Amuzik et Justine ont animé trois ateliers pour fabriquer des Kazoos, des Chochalhos, des Chocaps... Les élèves ont utilisé des scies, des marteaux, des pinces, des capsules de café, des canettes de soda, des morceaux de chambre à air... le tout dans la bonne humeur et la bienveillance.

Un des ateliers a été consacré à l'apprentissage de rythmes, d'utilisation des instruments, au jonglage musical, au chant, à la préparation du petit spectacle qui a été présenté aux autres classes et aux quelques parents qui ont pu se libérer.

Quelle belle réussite! Les enfants ont été capables de se concentrer, de s'approprier toutes ces nouvelles compétences en un temps record. Félicitations à eux et aux intervenants géniaux Djib et Damien! Un grand merci à Justine pour sa participation et le montage du projet!

Le cross du collège

Cette année le cross du collège du Calavon a eu lieu vers le stade de Cabrières, le 16 novembre. Monsieur Peltier, Principal du collège, a invité les classes de CM du bassin du Calavon à participer à cette belle rencontre sportive. Plus de 200 élèves de primaire ont pris le départ, malgré des conditions météo très défavorables. Raphaël Charles a remporté cette belle course. Félicitations à tous nos courageux sportifs.

À l'école de Coustellet...

Un automne sportif et gourmand à l'école de Coustellet.

Les classes de M. Faure (CE1-CE2) et Mme Brochier (CM1-CM2) ont démarré l'année avec un cycle « Rugby ». L'association « A Venir Rugby » qui intervient, propose des ateliers qui font évoluer les élèves vers la pratique de ce sport, la découverte des règles spécifiques et des valeurs. Tous ont pris beaucoup de plaisir.



La semaine du goût a été célébrée dans les classes de Mme Blancheton (TPS-PS-MS) et de Mme Maillet (GS-CP). Divers ateliers ont été proposés sur la semaine : ateliers sensoriels, lecture d'albums, jeu de loto... Les enfants ont pu fabriquer leurs jus de fruits ou confectionner des pâtisseries marocaines.

Les parents nous ont prêté main-forte pour concrétiser cette semaine qui s'est clôturée par un grand goûter pour ravir les papilles. Ces dernières semaines, direction la piscine « Roudière » de Cavailon, les mardis et vendredis pour un cycle « activités aquatiques ». De la GS au CE2, des ateliers adaptés au niveau des élèves favorisent leur aisance dans l'eau.

Odile MAILLET



Bien vivre à Cabrières

» Les Travaux en 2023...

Afin de sécuriser la traversée du carrefour RD15/RD110, notamment pour les élèves du collège du Calavon, le Département de Vaucluse et la commune de Cabrières d'Avignon ont réalisé un nouveau carrefour giratoire à quatre branches.

Cette réalisation demandée depuis de très nombreuses années est désormais concrétisée grâce à l'action conjuguée des élus du département et de notre commune.

Le montant des travaux s'élève à 845 000 euros, montant entièrement pris en charge par le département de Vaucluse.



Rond point de la Lisanne entre la D110 et la D15



Installation d'une pergola pour l'association « Cabri d'Jardins »



Passage en Retrofit LED de l'éclairage public



Afin de répondre à une demande des parents d'élèves de notre école située à Coustellet, une boîte à livres a été réalisée par nos services techniques. Cette dernière sera installée à proximité de l'aire de jeux. Ces derniers ne manquent jamais d'initiative et d'ingéniosité afin de satisfaire les besoins des administrés. **Bravo et merci!**

Boîte à livres destinée au parc municipal situé près de l'école de COUSTELLET



Mise en place d'un attache-vélo, Grand Rue



Relookage des jeux au sol des cours d'écoles par l'artiste « Sees » Thomas Allemand



Rénovation du lavoir du château

...et ceux prévus en 2024

Travaux sur le réseau d'eau potable



Le syndicat des eaux Durance-Ventoux réalisera des travaux de rénovation sur le réseau d'eau potable :

- Dans la Grand Rue du 22 janvier jusqu'à fin mars 2024.

- Au chemin des Parties : à partir du 29 janvier jusqu'à fin avril 2024.

Ces travaux ont pour objectif de changer des conduites vieillissantes (années 50/60) et ainsi éviter des fuites.

La France a l'un des taux de fuite les plus faibles d'Europe, mais on parle quand même d'environ 20 %, soit une quantité d'eau astronomique : un milliard de m³, chaque année. Oui, 1000 milliards de litres d'eau gâchés, chaque année, en France. L'équivalent de la consommation annuelle de 18 millions de personnes.

Reprise de concessions au cimetière

La commune va procéder à la reprise de concessions au cimetière.

Cette mesure concerne les concessionnaires ne souhaitant pas renouveler leur concession temporaire ainsi que les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon.

Une procédure de reprise de concession va être engagée par la Mairie dans la mesure où la dernière inhumation remonte à au moins 5 ans.

Un arrêté sera pris et des panneaux déposés devant chacune des concessions concernées. La commune tiendra un registre afin d'y inscrire les noms des personnes exhumées lors de la concession.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service de police rurale.

Travaux de l'église

D'importants travaux vont être entrepris dans l'entrée nord de notre église en 2024. Des travaux nécessaires au regard de l'état des lieux.

Notre patrimoine est une richesse que nous ne pouvons laisser se dégrader. Nos partenaires institutionnels (Région et Département) seront bien évidemment sollicités afin de nous accompagner financièrement.





Calavon Omnisports

► Farigoulette

L'équipe du Calavon Omnisports vous informe que la course de 2024 aura lieu en mars cette année le : **DIMANCHE 24 MARS AU MATIN.**

Il est prévu 4 courses :

- Une marche de 10 km (non chronométrée),
- La Farigoulette de 10 km,
- Le Trail du Mur de la Peste de 24 km
- Une course pour les enfants.

Les inscriptions seront sur www.nikrome.com

Venez nombreux • Sportivement

Mail : ecotrailafarigoulette@gmail.com



Handi-Run

► Une nouvelle association

Fort de ces 3 premières éditions Handi-Run va rouler de ses propres roues maintenant.

L'association Handi-Run a été créée le 1^{er} octobre 2023, son équipe vous donne rendez-vous pour la 4^e édition qui se déroulera le dimanche 8 septembre 2024.

Handi-Run est une course qui a pour objet de soutenir la cause du handicap. Que vous soyez, en situation de handicap, valide, homme, femme, enfant vous êtes tous les bienvenus pour partager tous ensemble un bon moment de sport et de convivialité à travers un magnifique parcours à travers le village. Cette manifestation est une journée sous le signe de la solidarité, le matin course, restauration sur place, animation et stand tout au long de la journée avec concours de boules l'après-midi.

On espère vous retrouver nombreux le dimanche 8 septembre pour la bonne cause.

Photo du bureau, Christophe Vilar (trésorier), Patrick Barbier (co-président) Michaël Pernix (secrétaire) et Nathalie Felice (présidente)



L'Atelier des Cigales

► Une rentrée réussie pour L'Atelier des Cigales

Depuis le début du mois de septembre, cinq nouvelles Cigales sont venues se joindre à nous.

Toutes n'ont pas les mêmes envies : l'une d'elles a rejoint les cours d'initiation à la couture et apprend à domestiquer sa machine à coudre, les autres sont plus attirées par la broderie. Actuellement, elles débutent un ouvrage en Hardanger, broderie scandinave qui permet de nombreux ouvrages, grands et petits. Venez vous aussi nous retrouver lors de l'atelier-partage, tous les mardis de 9 heures à 17 heures (selon vos disponibilités), l'atelier initiation Dentelle aux Fuseaux le jeudi de 14 heures à 17h30, et l'atelier d'initiation Couture le lundi de 14 heures à 17h30, toujours dans les salles municipales, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Octobre a vu notre seconde édition des Puces des Couturières et des Loisirs Créatifs. Rendez-vous est déjà donné pour l'année prochaine : **ce sera le 13 octobre 2024.**

Nos projets pour 2024 ? Les stages de broderie dont les dates sont les suivantes : **Du 22 au 24 mars 2024, du 7 au 9 juin 2024. Les horaires : de 9 heures à 17 heures.**

En collaboration avec la mairie de Cabrières d'Avignon, nous vous

proposerons **les 11 et 12 mai 2024 au gymnase du Calavon, le « Festival des Arts du Fil »**. Dentelle aux fuseaux, Frivolité, Boutis, Broderies d'Art vous seront présentées par des Meilleurs Ouvriers de France, clubs, particuliers de chaque Art qui travailleront devant les visiteurs et expliqueront ces techniques anciennes inscrites au Patrimoine Culturel Immatériel de France. Un marché dentellier, des commerçants seront également présents. Un week-end et une exposition à ne pas manquer.

Toutes ces manifestations sont organisées au profit de Handi'Chiens pour l'éducation du Unys, notre nouvelle filleule. Saphir, que vous avez vu lors des différentes manifestations passées a été remis à Benoît au mois d'octobre. Pongiste de haut niveau, il prépare les sélections des Paralympiques de Paris 2024, nous lui souhaitons une belle réussite.

Pour de plus amples renseignements sur nos activités et sur Handi'Chiens, contacter Chantal par mail : contact@atelierdescigales.fr ou au 06 08 27 1777.

**Notre page Facebook : www.facebook.com/AtelierDesCigales/
Site web : www.atelierdescigales.fr**

Chantal VANÇON

L'Atelier des Cigales
Festival des Arts du Fil

11 et 12 mai 2024
Cabrières d'Avignon (Vaucluse)

- **Coupage Dentellier :**
expositions et démonstrations de Dentelle aux Fuseaux et de Frivolité
- **Broderies :**
Expositions et démonstrations
- **Boutis :**
Expositions et démonstrations
- **Commerçants**
- **Ateliers d'initiation**

Renseignements et dossiers d'inscriptions
contact@atelierdescigales.fr
Chantal : 06 08 27 17 77
<http://www.atelierdescigales.fr/>
<https://www.facebook.com/AtelierDesCigales/>



Festival des Arts du Fil



Broderie Hardanger



Panier Dentelle aux fuseaux et broderie aux rubans de soie



Accès direct à la page Facebook de Shanti Yoga



Shanti Yoga

► Cours collectifs de Yoga

Pour tous niveaux de 9 à 99 ans, tous les mercredis matin

J'ai à cœur de partager avec les Cabriérois les enseignements ancestraux du « Kriya » Yoga. C'est un yoga qui nous invite à prendre conscience de nos ressources tant physiques que psychologiques et à prendre soin de soi, chacun à notre rythme.

Les cours sont adaptés aux besoins des personnes présentes : **les débutants comme les pratiquants plus avancés sont les bienvenus. Ils commenceront le mercredi 14 février 2024.**

Je propose deux créneaux de cours collectifs. Ils auront lieu tous les mercredis (sauf exception) dans la salle Sully de 10h à 11h30 et de 18h30 à 20H00. Vous n'êtes pas obligé de venir à tous les cours : c'est vous qui décidez de la fréquence.

La participation pour chaque séance est fixée à 10 euros (avec l'adhésion annuelle au foyer rural). **La séance de découverte est gratuite pour en bénéficier et pour en savoir plus: contactez-moi au : 06 60 11 04 33.**

Anne-Christine SICARD-PIERRAT

Luberon Karaté club

► La saison 2023/2024 commence bien

La saison vient juste de commencer et déjà le club compte 8 médailles sur 2 compétitions départementales.

Lors de la Coupe et du Championnat de Vaucluse combat qui s'est déroulée à Pernes le 6 novembre :

En catégorie poussin: STACCHINO Arthur, médaille de bronze, en catégorie pupille: MORELLO Justin médaille de bronze, en catégorie minime TILLET Nolan médaille de bronze et surclassé en catégorie cadet se place également à la 3e place, en catégorie minime CANNATA Gaspard médaille de bronze et surclassé en cadet obtient la médaille d'argent, RAME LAMOTTE Jules obtient deux fois la médaille d'argent dans sa catégorie en cadet et surclassé en junior et enfin notre vétéran JEUNE Alain médaille d'argent.

Toujours à Pernes, le championnat de Vaucluse kata a permis à RAME LAMOTTE Jules de remporter une médaille de bronze dans sa catégorie en cadet et surclassé en junior une médaille d'argent. Dimanche 3 décembre s'est déroulé le 1er examen de grade du Vaucluse du 1er au 4e DAN à Camaret et le jeune RAME LAMOTTE Jules a obtenu sa ceinture noire 1er DAN tandis que JEUNE Alain son 2e DAN.

Les vacances de Noël étant bientôt là, le club se prépare à fêter l'arrivée des fêtes ainsi que tous ces excellents résultats avec un petit goûter pour les enfants suivi d'un apéritif pour les plus grands.

La Présidente, • Dominique BOULESNANE • 06 58 76 70 67



Calavon FC

► Toujours P.R.E.T.S

Plaisir Respect Engagement Tolérance Solidarité, ce slogan de la fédération française de football est le fil conducteur du Calavon FC, tout au long de la saison le club accorde une grande importance au plaisir de ses jeunes licencié(e)s qui évoluent au sein de l'école du foot ou en compétition.

Cela est mis en avant par nos éducateurs sur la pelouse du stade du Grand Géas lors des entraînements U11-U12, mais aussi le week-end lors des matchs, où nos dirigeants s'assurent que tout se déroule dans une ambiance sportive saine et respectueuse.

Du côté des animations, le Calavon FC a participé à la journée des associations, un moment sympathique pour se retrouver entre acteurs associatifs de la commune et habitants. Nous avons aussi organisé un repas à la fête votive, un grand moment de convivialité qui doit sa réussite une nouvelle fois, au travail sans relâche de nos dirigeants.

Le club apporte sa petite pierre à l'édifice pour la vie de la commune, et compte bien continuer ainsi pour l'année 2024.



Notre équipe U12 sur le stade du Grand Géas.



Nos dirigeants, après le service du repas de la fête votive.

Nicolas GRÉGOIRE

C•R•A

► Connaissez-vous le CRA, cédants et repreneurs d'affaires?

Le CRA, Cédants et Repreneurs d'Affaires, est une association à but non lucratif créée il y a 35 ans, pour faciliter la transmission des TPE/PME des secteurs de l'industrie, des services.

Nous agissons au quotidien, sur tout le territoire national, à travers nos 240 délégués répartis dans 70 délégations. Nous avons été patrons d'affaires ou dirigeants, professionnels de la transmission, banquiers ou experts-comptables. Notre engagement bénévole et sociétal garantit un prix d'adhésion à l'association très accessible, et l'absence de tout conflit d'intérêts. Notre expérience passée est le garant d'un accompagnement de grande qualité.

Grâce à notre action au service du Repreneuriat, le CRA, est devenu un acteur majeur de la transmission des TPE et des petites PME dans les territoires où il contribue à la préservation des emplois et des savoir-faire. Depuis sa création, plus de 35 000 entrepreneurs, ont adhéré au CRA. Plus de 3 000 TPE et PME ont ainsi pu être transmises et des milliers de pertes d'emplois évitées.

Concrètement:

- Pour ceux qui veulent vendre, nous les aidons à identifier « **Le bon entrepreneur** », celui qui va pérenniser leur entreprise
- Pour ceux qui veulent acheter, nous les accompagnons pour qu'ils trouvent « **La bonne entreprise** » qu'ils pourront développer.

Pour cela nous mettons à leur disposition de nombreux moyens:

- Une **place de marché** avec en permanence une offre de l'ordre de 600 TPE/PME in bonis, avec des dossiers bien documentés,

et de 1300 repreneurs motivés et crédibles

- Des **formations** à la reprise éligibles au CPF. Elles sont dispensées par notre filiale CRA Formation
- Un **accompagnement personnalisé**, en mentorat, par l'un des 240 délégués, qui suit son filleul pendant toute la durée du processus
- **Des outils.**

Vous pouvez nous contacter pour les départements 84, 13 et 30, sans engagement pour toute information.

Mais cédants de PME, n'oubliez pas qu'il faut raconter, une histoire et de préférence une belle histoire, avec une mise en ordre préalable de votre entreprise... car les affaires valent ce qu'elles rapportent!

Repreneurs, personnes physiques: une expérience métier et management, une motivation pour un process chronophage en temps pour vos recherches et un apport personnel pour convaincre le banquier mais une opportunité de nouvelle vie professionnelle.

Repreneurs, personnes morales, pourquoi pas la croissance externe: Synergies? Géographie étendue? Complémentarité de métiers et compétences?

philippe.taboulet@cra-asso.org – 06 60 66 52 34 – (Expert-comptable en exercice pendant 35 ans) – Chambre de Commerce Avignon - <https://www.cra.asso.fr/>

Philippe TABOULET



Les Amis du Patrimoine

► Bilan 2023, prévisions 2024

En 2023, les amis du patrimoine ont œuvré, en particulier le 3^e samedi de chaque mois, pour restaurer et faire vivre le petit patrimoine :

- **Le sentier botanique a repris de l'allure avec :**
 - des nouveaux poteaux en bois
 - et des nouvelles plaques informatives basées sur les plaques initiales dessinées il y a plus de 30 ans
 - des QR codes pour les promeneurs qui voudraient en savoir plus sur internet
 - une signalétique directionnelle révisée.
- **Le mur de la peste au quartier des Vignares se relève doucement avec :**
 - le débroussaillage pour éviter qu'il ne disparaisse une nouvelle fois sous les buissons
 - le remontage des parties effondrées
 - nettoyage de la fontaine des Beaumions
 - des conférences promenades le long du mur de la peste et du sentier botanique
 - plusieurs visites de l'église et de ses trésors.

- **En 2023 la municipalité a fait restaurer :**
 - le tableau de saint Bénézet
 - le lavoir près du château.

En 2024, les Journées du Patrimoine de Pays, les 21, 22 et 23 juin, auront pour thème « l'eau, utile à tous ».

Notre patrimoine local, « de pays », comprend nos lavoirs et fontaines et surtout le système d'eau basé sur les mines et les galeries drainantes. Malheureusement, ce patrimoine du XVII et XVIII siècle se dégrade. L'eau est maintenant facile à se procurer en ouvrant un robinet. Mais les fontaines et les lavoirs ont de moins en moins d'eau.

En 2024, nous ferons des actions orientées dans le sens d'une restauration de ces systèmes: déblocage des mines bouchées accidentellement (racines, dépôts, éboulements) ou volontairement.

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez plus d'informations et pour participer aux actions sur le terrain tous les 3^e samedis du mois.

Pierre LABAN 06 10 87 53 72



Chorale La Senancole

► Venez chanter en 2024!

Vous nous avez peut-être vus et entendu lors des manifestations de fin d'année, d'abord le 6 décembre sur invitation de La Maison Victoire à Cabrières ou lors de la fête des Santons le 16 décembre dernier à La Salle des Fêtes de Cabrières.

Nous avons entonné des chants de Noël pour perpétuer cette belle tradition de Noël sous la direction de notre cheffe de chœur Nathalie Bordas, professeur de musique au collège du Calavon.

Et voici qu'arrive cette nouvelle année 2024 avec de nouveaux projets...

Un répertoire varié avec des chants classiques, mais aussi contemporains en français, en allemand, etc...

Nous serions heureux de vous accueillir, débutants ou confirmés, hommes ou femmes, sachant lire ou non les partitions, pour enrichir notre chœur qui compte aujourd'hui 27 choristes.

Nous répétons tous les mardis de 18 heures à 20 heures à la salle Sully Armand. Pour nous rejoindre, contacter Martine Valade au 04 90 76 98 20 ou venir spontanément à la salle Sully.

Au nom de la chorale, je vous souhaite à tous une très belle année 2024 dans la joie et dans la paix!



La Cabrette

► 2023 bien remplie et 2024 prometteuse

Pendant la saison 2022-2023, le club bouliste « La Cabrette » a participé à de nombreux concours de fêtes votives des villages environnants et notamment dans 2 concours renommés :

Le championnat de Martigues et le mythique concours au jeu provençal de Marseille. Il démontre d'une activité sportive avec parfois des résultats inattendus.

Tout au long de l'année, des parties se montent sur le terrain de boules du café associatif « A qui s'en bèn ». Les joueurs aguerris ou débutants peuvent ainsi rivaliser autant en galéjade qu'en dextérité.

L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée le 20 décembre 2023 dans une bonne ambiance et trois nouveaux venus renforceront les futures équipes. La présentation de la saison 2023-2024 s'annonce sous les meilleurs auspices.

Concours au calendrier

Deux concours au jeu provençal sont prévus: le Souvenir Michel Bosc le lundi 8 avril 2024 en triplé et le Souvenir Pierre Sinturel le lundi 16 septembre 2024 en doublette.

Championnat de France des Clubs

La Cabrette y participera et inscrira une équipe au jeu provençal



Activités sociétaires

Malgré son absence en 2023, le concours sociétaire désormais nommé « Découverte » du Jeu Provençal est maintenu en 2024. Les conditions d'inscription resteront les mêmes. Ainsi pourront participer aussi bien les sociétaires que toutes personnes extérieures désireuses de s'initier à ce jeu. Des équipes mixtes de débutants et confirmés seront formées équitablement.

Concours de la fête votive

Des concours seront organisés comme à l'accoutumée: un concours pétanque à la mêlée le vendredi et un concours languiste le lundi suivant. Ce dernier portera le nom de « Souvenir André Dosio ».

Le repas sociétaire à l'occasion des 50 ans de la création de La Cabrette qui n'a pas pu avoir lieu en 2023 est programmé pour le samedi 20 avril 2024 à 12h00.

Coût de l'adhésion 2024

La cotisation qui était de 50 euros en 2023 passe à 55 euros pour 2024. Le trésorier rappelle que sur les 55 euros, le club ne bénéficiera que de 4 euros; 50 euros partent au comité départemental et 1 euro vers l'assurance.

Tous nos meilleurs vœux 2024!

Éric MATHIEU



Une nouvelle association vient de naître à Cabrières d'Avignon. « Les amoureux de la Valse » pour organiser de nouvelles soirées festives autour de la danse et particulièrement de la valse viennoise. Le premier événement sera sans doute une soirée dansante sur Cabrières-d'Avignon avant l'été 2024 avant l'organisation d'un réveillon exceptionnel accompagné des traditionnelles valse de Vienne.

Cabro d'Or

► Troisième Salon Interrégional du Santon

Le Salon du Santon de Cabrières a trouvé sa vitesse de croisière !

Si, en 2022, il avait subi la concurrence de la Coupe du Monde de football, il a pu se dérouler sans encombre les 16 et 17 décembre derniers et a connu une belle réussite.

Un public nombreux, des santonniers satisfaits de leur chiffre d'affaires et ravis de l'accueil reçu dans notre village pour le dernier salon de l'année, on peut dire que cette manifestation a définitivement trouvé toute sa place dans le calendrier. L'organisation, fruit de la collaboration entre la municipalité et la Cabro d'Or, est maintenant bien rodée.

Alors, rendez-vous au quatrième Salon du Santon en décembre 2024 !



Foyer Rural

Le bureau et le conseil d'administration du foyer rural vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur de réussite et de santé à l'occasion de cette nouvelle année.

Ils vous rappellent que vous êtes les bienvenus au sein des différentes sections qui composent ce foyer : café associatif « A qui sian bèn », randonnée, méditation, kung-fu, aquarelle, danse latino, renforcement musculaire et feldenkreis. De plus, deux nouvelles sections voient le jour en 2024 : café culture et section séniors multi-activités.

Le renouvellement des cartes pour l'année 2024 est en cours pour ceux qui ne l'ont pas encore fait : adhésion individuelle 15 €, adhésion familiale 25 €.



Enfin, le café associatif met en vente en ce début d'année des polos à son effigie au tarif de 20 € pour les adhérents et de 25 € pour les non-adhérents sympathisants.

Pour les renseignements sur les responsables des sections, le règlement des adhésions ou l'achat des polos contactez l'hôtesse du café associatif aux heures d'ouverture de la buvette ou le président Michel JEAN.

Café culture, nouvelle section du café associatif est née avec d'ores et déjà une date à retenir : celle du samedi 6 juillet. Vous aurez l'opportunité d'assister à une représentation théâtrale avec Valérie Roumanoff. Plus d'informations à suivre.

Toutes les personnes, les idées sont les bienvenues pour nourrir cette nouvelle aventure.

Après-midi jeux, balades, moments de convivialité et d'échange : telles sont les ambitions de la toute nouvelle section Seniors du Café associatif. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous le faire savoir en laissant vos coordonnées au foyer rural ou en mairie.

Page Blanche

Marché de Noël des Créateurs



Le dimanche 3 décembre 2023, l'Association PAGE BLANCHE a organisé au gymnase du collège du Calavon son traditionnel Marché de Noël des Créateurs. Pour une 8^e édition, ce fut une belle réussite.

48 exposants nous ont éblouis avec leurs superbes créations tout en rivalisant d'inventivité. De nombreux visiteurs sont venus chercher leurs premiers cadeaux de Noël.

L'équipe de bénévoles de PAGE BLANCHE et son président Jean-Pierre Leyre plus que jamais motivés, vous donnent rendez-vous en 2024 le dimanche 1er décembre pour la prochaine édition.

Contact : pageblanche220@gmail.com

Jean-Pierre LEYRE



Téléthon

► Randonnée & Théâtre

Samedi 9 décembre 2023 a eu lieu la traditionnelle marche au profit du Téléthon organisée par la section randonnée du Foyer Rural Aqui Sian Bèn de Cabrières d'Avignon. Bravo aux participants qui ont bravé le froid et grâce à qui la somme de 170 euros a pu être reversée à l'équipe du Téléthon Vaucluse!



Samedi 6 janvier 2024, la troupe de théâtre du Foyer Rural de Gordes était en représentation dans la Commune de Cabrières d'Avignon.

Le mistral n'a pas freiné les spectateurs qui sont venus en nombre passer un moment agréable et drôle en compagnie de Sylvie Gaulis et son équipe.

La recette de la soirée d'un montant de 335 euros est entièrement reversée au Téléthon.

Rendez-vous est déjà pris pour une nouvelle soirée théâtrale avec nos amis gordiens dont la date vous sera communiquée très prochainement. **Encore merci à tous.**

L'APACC

► Lub'Art Fest

Né il y a un peu plus d'un an, avec l'APACC, l'idée de créer un événement pour sensibiliser notre jeunesse et nos concitoyens à l'art urbain et contemporain via de nombreux biais tels que : des fresques, des ateliers, des expositions, des spectacles, concerts... n'a jamais cessé de croître.

Lub'Art Fest souhaite promouvoir l'art urbain et contemporain sous toutes ses formes afin de permettre aux petits comme aux plus grands de participer à la culture ici, chez nous, dans notre région le Luberon. Nous attachons une importance à la création d'une identité visuelle et culturelle forte pour Coustellet et ses alentours.

Nous espérons ouvrir à l'émerveillement et au partage.

L'objectif est de pérenniser nos actions culturelles tout au long de

l'année sur notre territoire avec comme vitrine notre événement annuel « Le Festival ».

Notre équipe aux compétences professionnelles et artistiques variées se mobilise pour faire du festival un événement culturel de référence et de qualité qui marquera tous les ans le calendrier de notre territoire.

Lub'Art Fest aura lieu sur l'entièreté de Coustellet pendant 3 jours, le 18-19-20 mai 2024.

Samedi 18 mai : démarrage des fresques qui seront visitables par tous et temps fort sur la place centrale de Coustellet avec de nombreuses activités et un concert organisé en association avec « La Gare ».

Dimanche 19 mai : continuité des fresques, activités pendant le marché du dimanche et temps fort sur l'extérieur du gymnase de Coustellet à partir de 11 heures : fresques géantes, ateliers enfants, danse, théâtre et scène ouverte.

Lundi 20 mai toute la journée : fin et visites des fresques, marché des créateurs sur la place centrale.

Restauration et buvette tout au long des trois jours.





Actions Professionnels

› Tous ensemble, solidaires

Le 23 octobre 2023 avait lieu notre dernière réunion des professionnels de la commune. Tous les professionnels résidents ou travaillant sur notre territoire y sont accueillis.

Vous êtes un « pro » et vous ne connaissez pas, alors voici l'explication en quelques mots.

Un village où on ne trouve aucun professionnel ou commerce ne peut vivre.

Aussi nous avons pris la décision depuis trois ans de tenter de faire connaître ces professionnels et de faire la promotion de leur métier.

En complément des articles parus dans les bulletins municipaux sur les professionnels de notre commune...

Deux actions principales ont été lancées :

- Le calendrier des professionnels où chacun prête son image; les dons réalisés sont au bénéfice du CCAS de la commune,
- La réunion des professionnels



Pour cette dernière action c'est l'occasion de se présenter, de connaître les autres dans un contexte convivial et surtout d'avoir le réflexe de faire appel à l'un d'eux en cas de besoin.

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer une prochaine réunion au mois d'avril (date et lieu à préciser), si l'un de vous désire nous accueillir pour cette réunion ce sera bienvenu et nous demandons à chacun de s'inscrire auprès de la commune afin que nous puissions communiquer au plus grand nombre la date et le lieu de la prochaine réunion.

Pascal JUNIK

Le Ravito de Gillou

› Food Truck



Je suis Gilles Largaud vaclusien de naissance, Cabriérois d'adoption depuis 30 ans suite à ma rencontre avec mon épouse. Grâce à nos trois enfants nous avons participé à de nombreuses festivités organisées par l'école ou la commune.

2024 représente pour moi, un nouveau départ professionnel, après avoir travaillé 26 ans dans une multinationale cavaillonnaise qui m'a libéré de mes fonctions en juin dernier.

J'ai décidé de me lancer dans une reconversion, associant le plaisir

de cuisiner et l'échange avec les gens de notre belle région au plus près des villageois.

Très attaché au terroir vaclusien par mes racines paternelles dans l'agriculture pendant plusieurs générations, juste de l'autre côté de la montagne, comme disait mon grand-père venasquais, c'est donc dans un véhicule qui a bercé mon enfance que je viendrai à votre rencontre.

Au printemps, vous pourrez venir découvrir mon food truck nommé « le ravito de Gillou » qui vous proposera salades, plats du jour, burgers et frites, sans oublier les desserts. Toutes nos propositions culinaires seront artisanales et faites maison.

Le food truck pourra également être privatisé pour vos événements familiaux ou professionnels. À ces occasions, je pourrais vous proposer différentes formules ou services. Flyer et carte de visite seront disponibles en mairie et dans les commerces très rapidement. Au plaisir de vous voir bientôt.

Gilles

El Store

› Boutique en ligne de prêt-à-porter

Je suis une jeune fille Cabriéroise, qui s'est lancée dans un beau projet « vendre des vêtements accessibles pour tous en ligne » !

J'ai débuté cette activité au mois de juin 2023, j'ai plein de projets pour l'année 2024 et je compte sur vous pour m'aider à aboutir à ce joli projet et pouvoir évoluer sur ce que je propose.

Vous pouvez commander en ligne avec une livraison en point relais, à domicile ou bien en click and collect (à récupérer sur Cavaillon).

Mon site internet: el-store.fr



La Strada

► Projections & hommage...

Tous les 2^{es} vendredis du mois, la Municipalité en collaboration avec l'association La Strada propose à la salle des fêtes à 20h30 des films récents.

À titre d'exemples, voici les dernières projections proposées : ZONE(S) DE TURBULENCE le 8 septembre 2023 - UN MÉTIER SÉRIEUX le 13 octobre 2023 - TONI EN FAMILLE le 25 novembre 2023 et le 8 décembre 2023, il y avait à l'affiche : L'ABBÉ PIERRE Une vie de combats - LES TROIS MOUSQUETAIRES - Milady le 14 janvier 2024.

Nous déplorons depuis quelques mois une baisse de fréquentation, ce qui est vraiment dommage pour les organisateurs et pour le devenir de cette association car ensemble, nous essayons de promouvoir le cinéma itinérant et rural.

Nous comptons donc sur votre présence pour les prochaines projections : si vous souhaitez participer à la sélection du film et/ou à l'organisation, merci de vous faire connaître à l'accueil de la Mairie.



Nous souhaitons également faire un dernier hommage à Michèle Richer qui vient de nous quitter. Elle était vice-présidente et créatrice de La Strada (en 1990). Elle fut également créatrice de costumes pour la télé (Jacquou le croquant, les Indigènes...) et le cinéma. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à tous ses proches.

Françoise MATHIEU



Rugby

► Retransmission du Tournoi des Six Nations

- 02 février 2024 - France/Irlande - 21 h 00
- 10 février 2024 - Écosse/France - 15 h 15
- 25 février 2024 - France/Italie - 16 h 00
- 10 mars 2024 - Pays de Galles/France - 16 h 00
- 16 mars 2024 - France/Angleterre - 21 h 00

Les diffusions se feront à la salle des Fêtes de Cabrières d'Avignon.

Food truck salé et sucré présent à chaque match diffusé.

Agenda

» des événements pour l'année 2024

- 22 JANVIER: Fête de la Saint Vincent
- 9 FÉVRIER: Cinéma rural la Strada, salle des Fêtes
- 10 FÉVRIER: Retransmission du match de rugby France/ Écosse à la Salle des Fêtes
- 10 FÉVRIER: Le Karaoké des Communes au Gymnase du Calavon
- 25 FÉVRIER: Retransmission du match de rugby France/ Italie à la Salle des Fêtes
- 8 MARS: Cinéma rural la Strada, salle des Fêtes
- 10 MARS: Retransmission du match de rugby France/Pays de Galles à la Salle des Fêtes
- 16 MARS: Retransmission du match de rugby France/Angleterre à la Salle des Fêtes
- 24 MARS: 24^e édition de la Farigoulette, course pédestre
- 12 AVRIL: Cinéma rural la Strada, salle des Fêtes
- 8 MAI: Repas des Amis des Cèdres
- 10 mai: Cinéma rural la Strada, salle des Fêtes
- 11 & 12 MAI: Festival des Arts du Fil, au gymnase du Calavon, organisé par l'association l'Atelier des Cigales.
- 18, 19 & 20 MAI: Festival Lub Arts: organisé par l'Association des Commerçants de Coustellet
- 1^{ER} JUIN: Soirée italienne organisée par le comité communal des festivités.
- 14 JUIN: Cinéma rural la Strada, salle des Fêtes
- 22 JUIN: Fête de la musique
- 29 JUIN: Stock-Car organisé par l'association du Stock-Car Club des 7 rivières
- 6 JUILLET: Soirée théâtre avec Valérie Roumanoff à la salle des fêtes
- 6 & 7 JUILLET: Salon du maquettisme, gymnase du Calavon
- 12, 13, 14 ET 15 JUILLET: Fête votive
- 25 JUILLET, 1^{ER}, 8 & 15 AOÛT: Les Festines Cabriéroises
- 17 & 20 AOÛT: Festival du quatuor à Cordes, église Saint Vincent de Cabrières d'Avignon
- 24 AOÛT: 80 ans de la libération
- 8 SEPTEMBRE: Handi Run
- 13 SEPTEMBRE: Cinéma rural la Strada, salle des Fêtes
- 14 SEPTEMBRE: Apéritif républicain, forêt des cèdres de Cabrières d'Avignon
- 11 OCTOBRE: Cinéma rural la Strada, salle des Fêtes
- 12 OCTOBRE: Congrès de l'Union départementale des Sapeurs Pompiers de Vaucluse au gymnase du Calavon
- 19 & 20 OCTOBRE: Salon de la décoration, organisé par l'Association des commerçants de Coustellet au Gymnase du Calavon
- 8 NOVEMBRE: Cinéma rural la Strada, salle des Fêtes
- 22 NOVEMBRE: Vin nouveau, salle des fêtes
- 1^{ER} DÉCEMBRE: Marché des créateurs organisé par l'association Page Blanche
- 13 DÉCEMBRE: Cinéma rural la Strada, salle des Fêtes
- 14 & 15 DÉCEMBRE: Salon des santons, organisé par la Cabro d'Or
- 14 DÉCEMBRE: Animations de Noël organisées par le comité communal des Festivités

Vie Culturelle & Festive

29

Karaoké

» des communes !



Delphine Cresp, maire de Cabrières et Christian Mounier maire De cheval Blanc, tous deux vices présidents de l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, se sont rencontrés pour tenter d'aider les Restos du Cœur.

Ils expliquent: « Au vue des difficultés de plus en plus importantes, rencontrés par Les Restos du cœur et de leurs appels, nous avons pensé, organiser une soirée afin de récolter le maximum de fonds.

Pour cela, nous avons souhaité mobiliser les élus de notre agglomération, dans le cadre d'une soirée festive et conviviale autour d'un karaoké géant. Cette soirée sera ouverte aux personnes inscrites auprès des référents de leur commune.

Chaque commune enverra une petite délégation, constituée d'élus et d'employés, mais aussi de membres du tissu associatif, économique,... Si une quinzaine de personnes par commune se déplace, nous pouvons très rapidement être plusieurs centaines et rapporter quelques milliers d'euros »

L'entrée sera de 10 € par personne.

Manu Son, Olivier Frisson et le Michel Prats Trio présenteront et animeront la soirée.

La soirée débutera à 21h au gymnase du Calavon à Cabrières d'Avignon le samedi 10 février.

Billetterie à venir dans les communes concernées.

30

Vie Culturelle & Festive

Comité Festivités



Coupes du monde de Rugby



Fête des Belges



Fête de la Libération



Fête Votive



Fête Votive





Retrospective...



Fête Votive



St Jean & Fête de la Musique



Soirée André Chiron



Festines



Vin nouveau



Animations de Noël



État Civil



2022 Cabrières d'Avignon Coustellet

Décès

- le 06/06/2023
LEVEAU Pierre Victor Félix
- le 10/06/2023
RIGAUT Georges Marcel
- le 13/06/2023
DONNIER Pierre Yves Émilien
- le 22/06/2023
DELAITRE René Pierre Marie
- le 04/08/2023
MONTAUBAN Roger Henri
- le 06/11/2023
SEVESTRE Didier Michel Edmond
- le 20/11/2023
RIVAREL Josette Maryse Née CORTASSE
- le 23/11/2023
VIGNALOU PERER Jacques Nicole Marie Pierre
- le 29/12/2023
FERIAUD Francis

Mon conseil municipal et moi-même adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées. Soyez assurés de tout notre soutien.

Le Maire

Mariages

- le 10/06/2023
RIVAREL Kévin Aimé Paul RINGENBACH Nancy Annie
- le 17/06/2023
APPY Marc CRESP Delphine Marie-Thérèse
- le 24/06/2023
GUIGOU Aurélien Pierre Christian MARC Audrey
- le 08/07/2023
GIRARD David Jean THOMASSIN Laurence
- le 08/07/2023
MICHEL Antony Roger Michel VASAÏ Alicia Yvonne Josiane
- le 02/09/2023
PLIQUE Olivier François Marcel Claude Ghislain NICOLAS Sophie Marie Jeanne
- le 23/09/2023
GAYARD Sébastien Alexandre Francis SOUQUET Élodie Héléne Paule
- le 07/10/2023
BOIZON Philippe François TICCHI Nathalie
- le 21/10/2023
EL AMMARI Anis LURAC Aurore

Naissances

- **DUPOND Maël** le 16/05/2023
- **HUGUES Livio Louis** le 24/06/2023
- **FOREST BERNARD Léona Blanche Cézanne** le 13/07/2023
- **HAMON Yuna Elena** le 16/07/2023
- **DEBEAUX Ambrun Marius** le 26/08/2023
- **SCARINGI Elio Lou** le 27/09/2023
- **LESOEUR Marlon** le 18/10/2023
- **TROUSSE Mathilde Lucette Louise** le 19/12/2023



Contacts

Mairie : 04 90 76 92 04

mairie@cabrieresdavignon.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Fermé vendredi, samedi et dimanche.

Urbanisme et affaires sociales :

04 90 76 79 45

urbanisme@cabrieresdavignon.fr

Police rurale :

04 90 76 79 44

policerurale@cabrieresdavignon.fr

Permanences de l'architecte conseil

Hugues BERINCHY: l'architecte conseil vous aide aussi pour la rénovation thermique de votre logement.

Sur rendez-vous à prendre en Mairie.

Permanences du maire

et de ses adjoints

Sur rendez-vous à prendre en Mairie.

Permanences du conseiller départemental

Christian MOUNIER: Pour toute demande de rendez-vous en Mairie de Cabrières ou en Mairie de Cheval Blanc, contacter son secrétariat au 04 90 16 10 49

Service encombrants (GRATUIT)

L'enlèvement des encombrants s'effectue une fois par mois, le premier vendredi du mois. Uniquement les objets qui ne rentrent pas dans une voiture et sur réservation : au 04 90 76 92 04.

Médiathèque

04 90 76 76 50

mediatheque.cabrieresdavignon@c-lmv.fr

Horaires d'ouverture

Mardi: de 15 heures à 18 heures

Mercredi: de 14 heures à 18 heures

Vendredi: de 15 heures à 18 heures

Samedi: de 10 heures à 13 heures

Bureau de Poste

04 90 76 96 76

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi: de 9h15 à 11h45

Samedi: de 9 heures à 11 heures

Crèche de Coustellet

04 90 76 55 61

École de Coustellet

04 90 76 97 69

École du Village

04 90 04 65 31

Pour être régulièrement informé des événements de la commune, abonnez-vous aux Brèves de Cabrières d'Avignon sur le site de la Mairie : www.cabrieresdavignon.fr